

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique

26 FEV. 2024

Arrêté du
fixant la composition du jury de l'examen professionnel
pour l'accès au corps de catégorie A de la direction générale des douanes et droits indirects
organisé au titre de l'année 2024

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

- VU le code général de la fonction publique ;
- VU le décret n° 2007-400 du 22 mars 2007 fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU l'arrêté du 3 mars 1997 fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;
- VU l'arrêté du 26 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps de catégorie A de la direction générale des douanes et droits indirects,

A R R Ê T E :

Article 1^{er} : Monsieur Yann AMBACH, administrateur des douanes et droits indirects, est nommé président du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps de catégorie A de la direction générale des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2024.

En cas d'empêchement du président, la présidence du jury sera exercée par une personne reprise à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

M.	BARA	Jérôme	Inspecteur
Mme	LOPES-FREIRE	Marie-Aélys	Inspectrice
M.	MILHOU	Nicolas	Directeur des services douaniers de 2 ^e classe
Mme	SORDOILLET	Lauriane	Inspectrice
M.	VIGNAL	Thomas	Inspecteur

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **26 FEV. 2024**

Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique,
Et par délégation,

L'inspecteur principal de 1^{re} classe,
Adjoint au chef du bureau RH2



S. ROUMEAU